

Actes du colloque



nov.2018

L'EPS ET L'ECOLE DE DEMAIN

Syndicat National de l'Education Physique - www.snepsu.net

Nos partenaires



Mixité sociale : levier ou frein pour l'éducation des classes moyennes ?

Un point sur la mixité sociale des établissements qui cite un rapport du CNETCO :
« L'étude commanditée par le Cnesco met en évidence une forte ségrégation dans les collèges et les lycées, appuyée sur la ségrégation résidentielle, et présentant de fortes inégalités territoriales. La recherche met en évidence les effets très négatifs de la ségrégation sur les apprentissages des élèves en difficulté. L'absence de mixité sociale a également un impact négatif dans la construction des futurs citoyens, qu'ils soient issus de milieux socialement défavorisés ou plus aisés. »

Le passage au collège et au lycée est problématique pour de nombreuses familles de classe moyenne qui vivent dans des quartiers avec mixité sociale. Au cœur d'une tension sur l'école, les familles n'hésitent pas à sortir de leur collège de secteur pour assurer une scolarité plus sereine à leurs enfants. Les enfants des quartiers populaires semblent surtout s'orienter à partir d'un lien de proximité avec les établissements. La mixité est-elle encore levier pour l'école de demain ?

- I. Que doit la ségrégation entre les élèves à la ségrégation entre les familles ?
- II. Le rôle crucial de la composition des classes dans la ségrégation scolaire.
- III. Effets de la ségrégation sur les apprentissages et les pratiques d'enseignement.
- IV. Pourquoi il faut « réinterroger les trois voies actuelles du lycée » ?

I. Dans le résumé de son rapport de 2015, cité dans le projet d'école du SNEP, le CNETCO met l'accent sur l'origine résidentielle de la ségrégation des élèves et sur les inégalités territoriales.

C'est le facteur le plus évident, mais aussi celui qui risque d'apparaître comme le moins réversible :

Comme l'ont montré de longue date les collègues géographes de l'Université de Caen, l'école est à plusieurs vitesses selon son implantation territoriale : par exemple, dans leur Atlas des fractures scolaires (Autrement), ils publient des cartes montrant qu'il y a autant de lycées dans le département du Haut-Rhin que dans toute l'académie de Limoges. Ou encore, autant de lycées à Nantes que dans tout le département de la Sarthe. Il y a ainsi des « déserts scolaires » qui contribuent à une offre de scolarisation très inégale, rendant assez peu réaliste la conception d'un lycée à la carte, modulaire, au libre choix des élèves et des familles. C'est encore plus vrai pour l'enseignement supérieur, et à peine moins avéré pour les écoles

primaires et les collèges, un peu mieux répartis sur le territoire, mais souffrant aussi des fermetures pour cause d'effectifs en pertes de vitesse.

Les classes sociales étant inégalement réparties sur le territoire, à toutes les échelles qu'on puisse considérer, la composition des publics scolaires reflète nécessairement les inégalités résidentielles entre les familles. D'autant plus que celles-ci ont augmenté dans les dernières décennies : pour la métropole parisienne, Edmond Préteceille a montré une auto-ségrégation accrue des catégories supérieures, un maintien de la part des quartiers mélangés, un étirement des écarts avec les quartiers populaires, dont une minorité est de plus en plus appauvrie. S'il note une exclusivité renforcée des beaux quartiers, il souligne aussi un rapprochement spatial des classes moyennes et des classes populaires.

Voilà qui pourrait être un point d'appui pour une école plus mixte, voilà qui alimente pourtant des tensions autour du choix de l'établissement, devenue une question politique majeure alors que la carte scolaire n'avait au départ qu'une justification technique et bureaucratique (comment implanter les nouveaux collèges dans les années 1960 pour y scolariser les « nouveaux publics »). Car en effet, et c'est la seconde cause de ségrégation scolaire, une minorité croissante des familles ne scolarise plus leurs enfants dans les collèges et lycées de secteur. La ségrégation n'est donc pas seulement la conséquence mécanique des inégalités résidentielles, elle est aussi alimentée par les stratégies des parents pour assurer le meilleur environnement scolaire à leurs enfants. Ces stratégies sont de plus en plus légitimées par les pouvoirs publics (villes, départements, régions, ministère).

Qui sont ces parents qui contournent la sectorisation ? Ceux parmi les classes moyennes qui en ont les ressources et la possibilité. Ils s'informent, « mènent leur petite enquête », comme l'avait écrit François Héran, même si cette enquête est souvent très biaisée et très orientée : ainsi, l'association de parents d'élèves de l'école publique de ma fille à Nantes ignore complètement la possibilité de les inscrire au collège Libertaire Rutigliano, dans un quartier socialement mixte et un établissement comprenant à la fois des enseignements de langue bretonne et des classes de SEGPA. Je devrais plutôt dire que c'est un déni, car dès connaissance du projet de redécoupage de la carte scolaire, l'association s'est mobilisée avec succès pour maintenir le droit de scolariser au collège Victor Hugo, au centre-ville, pourtant surchargé. La mairie et le conseil départemental ont cédé, sans doute au motif de la concurrence avec l'enseignement privé catholique (il y a autant de collèges privés que publics à Nantes).

Cet évitement des classes populaires, trop rapidement assimilées à l'immigration, aux cas sociaux, aux violences se fonde souvent sur des fantasmes. Parfois aussi, il

serait absurde de le nier, sur des réalités objectives : un ami enseignant remplaçant en mathématiques dans un collège populaire de Nantes, issu des classes populaires et très sensible à l'égalité, admet lui-même qu'il n'y scolariserait pas ses filles, non seulement à cause de la dureté des rapports entre les enfants, mais aussi en raison du temps d'enseignement fortement réduit par le temps qu'on doit y consacrer au maintien de l'ordre en classe.

Plusieurs articles de presse ont illustré récemment le tourment des parents des classes moyennes de gauche, partagés entre leurs valeurs universalistes et le souci de leur progéniture. Cela montre aussi qu'il n'y a pas dans cet évitement une fatalité, une dynamique inévitable. En Seine-Saint-Denis, ce sont aussi des parents des classes moyennes, très diplômés et travaillant dans le secteur public, qui ont lancé le mouvement des Bonnets d'âne, réclamant un plan d'urgence pour l'école publique dans ce département. Outre leurs dispositions à militer et à défendre le service public, un des ressorts de leur engagement est l'offre scolaire locale : quand il y a peu de possibilités de fuir les écoles et les collèges populaires, la prise de parole collective est favorisée (un article du *Monde diplomatique* l'avait bien montré il y a quelques années).

Ce ne sont pas seulement les parents des classes moyennes vivant dans des quartiers socialement mixtes qui sont concernés par ces stratégies d'évitement des élèves des classes populaires et de rapprochement des classes supérieures. Lors d'une recherche collective récente sur les classes populaires, menée par entretiens répétés dans des familles, j'ai été frappé par le nombre de parents chauffeurs routiers, caissières, femmes de ménages ou agents de sécurité qui mettent en œuvre des stratégies comparables, avec des ressources moindres, pour éviter, disent-ils « les mauvaises classes ». Ainsi, Véronique, assistante maternelle, a obtenu de scolariser sa fille dans une classe bilingue : elle raconte qu'au conseil de classe où elle est élue, les enseignants ont félicité la tête de classe, « parce que franchement, travailler dans une classe comme ça, ils ont du mérite ; du coup, pour les récompenser, ils les ont mis dans d'autres classes ». Ce dernier cas me permet de souligner les tensions internes aux classes populaires, qu'il ne faut surtout pas considérer comme homogènes, mais aussi de pointer le rôle de l'institution scolaire elle-même dans la ségrégation entre les élèves.

II. Le fameux rapport du CNESEO, qui plaide pour la mixité sociale des établissements et qui est repris par le SNEP, n'a peut-être pas toujours été lu pour son principal apport.

Certes, on vient de le voir, la mixité sociale entre élèves est mise à mal par les inégalités territoriales et la ségrégation résidentielle. Et quand on sait les

mécanismes structureaux qui produisent ces phénomènes (étalement urbain, crise du logement social, hausse des prix de l'immobilier, désindustrialisation, etc.), on peut désespérer de l'objectif d'une réelle mixité.

Pourtant, l'enquête commandée par le CNESCO à Son Thierry Ly et Arnaud Riegert, tous les deux chercheurs à l'époque à l'École d'économie de Paris, permet de relativiser la portée de cet argument. Les facteurs « géographiques » ne sont pas les plus importants.

Les deux auteurs décomposent en effet la ségrégation en deux composantes : d'une part la ségrégation *inter-établissements*, par exemple entre le lycée Henri IV de Paris et le lycée Utrillo de Stains, qui n'accueillent pas le même public d'élèves, tant au plan de leurs origines sociales que de leurs acquis scolaires, et d'autre part ce qu'ils appellent la ségrégation *intra-établissement*, c'est-à-dire entre les classes d'un même collège ou d'un même lycée.

Le grand apport de leur étude, publiée en 2015 puis dans une version augmentée en 2016, est de mesurer l'ampleur de la ségrégation selon deux critères (social : la part des élèves issus des familles les plus instruites ; et scolaire : la part des bons élèves au vu de leurs résultats scolaires) et surtout dans ses deux composantes (inter-établissements, intra-établissements). Ils s'appuient pour ce faire sur des données exhaustives recensant tous les élèves des collèges et lycées, publics et privés sous contrat, auxquelles ils ajoutent les résultats au brevet. Seules les classes de SEGPA et autres classes d'adaptation et de remédiation ont été écartées de l'échantillon.

Plusieurs enseignements : oui, il y a une ségrégation sociale des élèves, oui, elle est redoublée par une ségrégation scolaire. Un élève d'origine sociale très favorisée a dans son établissement en moyenne deux fois plus de camarades de même origine sociale qu'un élève issu des classes moyennes ou des classes populaires. De même, les meilleurs élèves comptent en moyenne deux fois plus de camarades d'un niveau équivalent au leur que les autres élèves. Logiquement, la ségrégation scolaire est plus faible entre collèges, encore officiellement uniques, et plus forte entre les lycées, qui ne sont pas tous polyvalents.

Mais surtout, l'étude montre le poids de la ségrégation intra-établissements, la ségrégation scolaire entre les classes, qui décrit le fait que les bons élèves tendent à être scolarisés ensemble, au sein des collèges et des lycées. En réalité, elle est aussi forte que la ségrégation scolaire inter-établissements. Autrement dit, « la ségrégation scolaire totale vaut le double de la ségrégation scolaire entre établissements, c'est-à-dire que les compositions de classe contribuent autant à la ségrégation scolaire que la ségrégation résidentielle et la ségrégation entre

établissements » (p.6). Ainsi, les collèges voulant lutter contre l'évitement scolaire et séduire les parents des classes moyennes sont-ils tentés de leur assurer des options rares et des spécialités à leurs goûts. Mais les moyens utilisés ainsi pour contrer la concurrence des autres établissements sont alors compensés, en interne, dans la constitution des classes, par une ségrégation scolaire à l'intérieur, selon une logique constante dans l'histoire de notre système scolaire depuis un demi-siècle : l'école pour tous, mais à chacun sa filière, officielle ou officieuse.

III. Ces données sont précieuses et en partie inédites, mais pas complètement nouvelles.

Il y a 20 ans, une étude de Marie Duru-Bellat et Alain Mingat montrait que les trois quarts des collèges en France répartissaient leurs élèves en 6^e selon leur niveau en fin de primaire. Au total, près de la moitié des classes était organisée en classes de niveau. Leur analyse montrait aussi que les choix de constitution des classes créent par eux-mêmes davantage de disparités de niveaux entre les classes que les collèges n'en héritent par leur secteur d'affectation des élèves. Ces classes de niveau sont censées favoriser les plus faibles, qui y bénéficieraient de pédagogies adaptées.

C'est tout l'inverse qui ressort du suivi des progrès des élèves selon qu'ils sont dans une classe hétérogène, une classe de bons élèves ou une classe d'élèves en difficulté. Tout d'abord, la progression d'un élève est toujours d'autant plus forte que le niveau moyen de sa classe est fort. On progresse moins quand la moyenne de la classe est plus faible. Ceux dont les acquis sont faibles ont donc tout intérêt aux classes hétérogènes. Phénomène connu des enseignants, ils sont tirés vers le haut. Les classes de niveau ne font au contraire que creuser les écarts.

Quant aux élèves aux meilleurs résultats, leurs progrès sont certes un peu inférieurs dans les classes hétérogènes. Mais toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire en tenant compte de tous les facteurs de distinction entre les élèves, « les élèves de niveau inférieur au niveau de leur classe "gagnent" beaucoup plus que ne "perdent" les élèves situés au-dessus du niveau moyen de leurs condisciples ». Autrement dit, ce que gagnent les plus faibles à ne pas être dans une classe de niveau faible et donc à la mixité scolaire dans la classe est largement supérieur à ce que « perdent » les meilleurs élèves à ne pas être regroupés avec d'autres bons élèves : perdent n'est pas le bon mot, ils progressent un peu moins mais ne voient pas non plus leurs résultats décliner. En outre, au-delà des résultats, si on s'intéressait aux effets sur la sociabilité entre les élèves, sur l'apprentissage de la citoyenneté ou encore sur les amours des jeunes, on verrait peut-être aussi des effets positifs de la mixité.

Au total, ce sont les classes de niveau qui font baisser le niveau global du collège, pas les classes hétérogènes ! Vérifiés à l'échelle internationale, ces résultats valent pour tout le système éducatif, comme l'ont montré Christian Baudelot et Roger Establet dans leur livre récent à partir des données de PISA : plus il y a d'inégalités scolaires, moins les résultats moyens sont élevés. À l'inverse, moins il y a d'inégalités, et de ségrégations sous forme de filières précoces, plus le niveau monte. Il n'y a pas à choisir entre une école de masse moins ambitieuse et une école élitiste (ce qui est l'option de nos élites : le socle de compétences pour les uns, les grandes écoles pour les autres...). La démocratisation scolaire profitera à tout le monde.

Comment interpréter ces résultats ? Comment les comprendre ? Une première interprétation met l'accent sur les effets d'étiquetage en s'intéressant aux conséquences de la stigmatisation des élèves selon leur niveau. Les mécanismes en sont bien connus : regroupés dans une même classe, les élèves en difficulté comprennent vite qu'on ne leur prête pas les mêmes capacités et auto-limitent leurs ambitions scolaires. Démoralisés par leurs difficultés intellectuelles, ils tendent ensuite à décrocher des apprentissages scolaires en développant d'autres centres d'intérêt ou en perturbant les cours. En regroupant ces élèves, l'école contribue même à structurer des pratiques déviantes, comme l'a montré Agnès van Zanten.

Une seconde interprétation insiste pour sa part sur l'anticipation des difficultés des élèves lors des choix de contenus d'enseignement ou des méthodes pédagogiques. Face aux classes qu'ils estiment difficiles, une large partie des enseignants revoient à la baisse leurs exigences, traitent une plus petite partie du programme et attendent moins de travail de la part des élèves. À l'inverse, dans les bonnes classes, les contenus sont en général plus abstraits, les démonstrations plus complètes et les points essentiels mieux explicités. À l'évidence, l'organisation des classes par niveau favorise beaucoup cette différenciation inégalitaire des pratiques pédagogiques.

Les élèves n'apprennent donc pas mieux lorsqu'ils sont groupés par niveau. Ils apprennent des contenus inégaux, conformément au préjugé qu'ils ne seraient pas tous faits pour apprendre les mêmes choses. De fait, les classes hétérogènes permettent moins facilement cette dérive. On objectera sans doute qu'on ne peut interdire aux parents de choisir telle ou telle option pour garantir la mixité dans les classes. Mais ne peut-on pas constituer les classes indépendamment de ces options ? A l'université, nous avons des groupes d'étudiants selon les langues, d'autres groupes selon les enseignements de découverte qu'ils choisissent, d'autres groupes encore selon les spécialités de la discipline qu'ils approfondissent en L3, mais pour le large tronc commun, ils sont groupés par ordre alphabétique de leur nom de famille.

IV. Pourquoi il faut « réinterroger les trois voies actuelles du lycée », selon les termes du projet d'école du SNEP, en réponse au double défi posé par la FSU d'une scolarité obligatoire pour tous jusqu'à 18 ans et de l'objectif de conduire 50% d'une classe d'âge au niveau de la licence ?

Je me permets ici d'être plus rapide et de renvoyer au texte publié avec Jean-Pierre Terrail sur le site du GRDS : « Les trois voies du lycée », novembre 2017.

La création des bacs de techniciens (1965) puis celle des bacs professionnels (1985) a permis un élargissement de l'accès au bac et c'est tant mieux : le taux de bacheliers dans une classe d'âge a doublé dans les années 1960, puis à nouveau dans les années 1985-1995. Mais ces nouvelles voies n'ont pas remis en cause les inégalités sociales d'obtention du Bac, les « nouveaux publics » ayant massivement été orientés dans ces « nouveaux bacs ». C'était l'objectif de De Gaulle : plus de bacheliers, mais surtout pour « désencombrer » le secondaire classique, « s'opposer aux ambitions abusives des parents » de ceux qui n'ont « rien à faire dans l'enseignement supérieur ». De même, le Bac Pro est créé pour revaloriser les lycées professionnels, mais aussi comme moyen de lutte contre le chômage par « rétention dans l'enseignement » et pour améliorer la qualification scolaire des employés et des ouvriers. Ce dernier objectif est en passe d'être atteint : parmi les ouvriers de moins de 40 ans, près d'un sur deux est bachelier. Faut-il s'en féliciter ? Si encore leurs conditions d'emploi et de travail en étaient aussi améliorées, mais ce n'est pas forcément le cas.

Les trois voies ont donc eu une fonction de démocratisation scolaire mais aussi de maintien des inégalités sociales : elles sont profondément ambivalentes. Quoi qu'on en pense, il faut par ailleurs prendre acte de l'essoufflement de ces effets : entre 1995 et 2009, le taux d'accès au Bac dans une classe d'âge n'a plus augmenté. Entre 2000 et 2015, la répartition des élèves de terminale entre les trois voies en fonction de leurs origines sociales n'a pas bougé non plus : un tiers d'enfants d'ouvriers et d'employés dans la voie dite générale (L, ES, S) ; un peu moins de la moitié dans la voie technologique et les deux tiers dans la voie professionnelle. Beaucoup plus de lycées polyvalents, mais toujours pas de mixité sociale entre les trois voies.

La réforme de la voie professionnelle à partir de 2009 lui a donné un nouvel essor quantitatif, mais pas forcément qualitatif. Cette année encore, le ministère engage une rénovation de la voie professionnelle où les enseignements disciplinaires seront affaiblis, où le temps scolaire sera allégé au profit, fantasmé, de l'apprentissage vu comme solution à tous les problèmes, mais jamais comme un outil de sélection sociale : il n'y a pas de place pour toutes et tous, les employeurs font leur tri, y

compris selon des critères indéfendables. La voie technologique quant à elle est mise en concurrence avec la voie professionnelle dans certains domaines. Et la réforme du Bac, si elle maintient la distinction entre Bac général et Bac technologique, envisage des passerelles entre les deux voies, des enseignements partagés.

Les inégalités d'acquis scolaires entre les trois types de bacheliers se révèlent de façon spectaculaire dans l'enseignement supérieur. Le service statistique du ministère vient de publier fin septembre un bilan des parcours des bacheliers de 2008. Dix ans après, près de 80% ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur, ce qui doit relativiser les constats d'échecs mis en avant par le gouvernement pour justifier Parcoursup. Mais attention à ne pas non plus ignorer les inégalités de réussite entre les différentes filières en fonction du type de Bac. D'abord, la part de sorties sans diplôme de l'enseignement supérieur est deux fois plus importante parmi les bacheliers technologiques (28%) que parmi les bacheliers généraux (15%). Et les bacheliers professionnels, qui s'engagent de plus en plus dans des études supérieures, y échouent une fois sur deux.

Les bacheliers issus des classes populaires vont le plus souvent à l'université (cf. l'article publié dans *Économie et statistique* en juin dernier, avec Yaël Brinbaum et Cédric Huguée). L'autre grand flux est l'orientation en STS. Mais là aussi, des échecs considérables et des fortes inégalités, dont les élèves des classes populaires sont les premières victimes. Pourquoi ? Je me concentre sur l'université, que je connais mieux. La moitié des bacheliers de familles populaires n'y obtient pas la licence : principalement, parce que les étudiants des classes populaires arrivent plus souvent à l'université avec un Bac professionnel ou technologique, ou encore un Bac général obtenu sans mention, au rattrapage, après des redoublements. Ce n'est pas le cas des étudiants des classes favorisées, qui ont le mieux profité de l'enseignement secondaire. Une minorité arrive toutefois en licence avec un bon Bac général : ils réussissent alors presque tous, dans les mêmes proportions que les enfants de cadres.

En réalité, si les trois voies du lycée ne donnent pas les mêmes chances de réussite dans le supérieur, c'est bien en amont que se nouent les difficultés. Comme le rappelle le projet d'école du SNEP, c'est la réussite en fin de primaire qui joue le plus sur les destins scolaires, davantage que l'origine sociale, le sexe ou le lieu de résidence. Luttons pour la mixité sociale, mais surtout prenons au sérieux les difficultés de l'enseignement primaire tel qu'il est à assurer pour toutes et tous une entrée réussie dans la culture écrite.

Que veulent les familles ? Graphique à projeter sur les orientations envisagées en fin de sixième pour leurs enfants. 91% des parents interrogés en 2008 souhaitent que leur enfant poursuive ses études jusqu'à 18 ans au moins. Près de 4 fois sur 10, ils ne savent pas encore dire s'ils envisagent pour eux un Bac général, technologique, professionnel, un CAP ou une entrée dans la vie active à 16 ans. Mais quand ils expriment un souhait, c'est majoritairement le Bac général qui est visé, y compris dans les classes populaires. En fin de collège, on voit bien que ce sont les notes qui décident : entre 12 et 15 de moyenne, 9 parents sur 10 veulent une seconde indifférenciée, parmi les employés et les ouvriers comme parmi les cadres. Ceux-ci résistent mieux aux mauvaises notes : entre 8 et 10, les 2 tiers maintiennent ce souhait d'orientation, tandis que les 2 tiers des parents ouvriers et 6 parents employés sur 10 y renoncent.

Voilà pourquoi il faut réinterroger les trois voies du lycée, qui ne permettent pas de satisfaire les ambitions des parents et des élèves, mais aussi améliorer radicalement la réussite des premiers apprentissages, condition *sine qua non* d'une relance de la démocratisation scolaire.